

# POINTS DE VUE

C'est avec plaisir que nous vous présentons ici le dernier-né des journaux de la FOVAHM.

Ce journal biannuel se veut comme un espace qui tente de susciter la réflexion en présentant divers points de vue sur un thème d'actualité. Il est aussi une invitation au débat. En effet, sa parution sera suivie d'une soirée au cours de laquelle vous êtes tous cordialement invités à venir partager votre point de vue sur le thème traité.

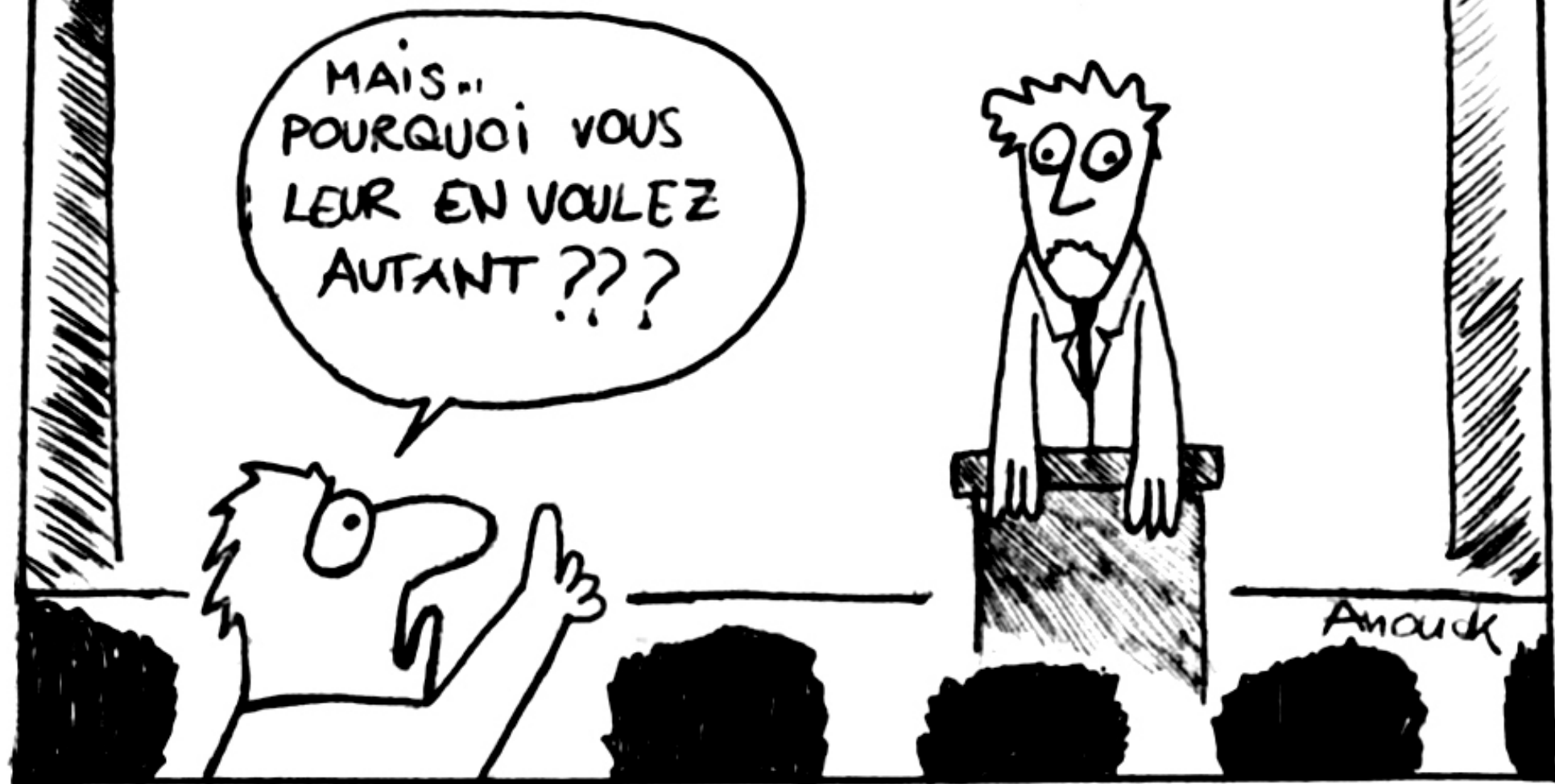
Le souhait est de s'offrir un temps d'échange sur un sujet qui nous touche dans notre quotidien. A travers ce journal nous aimerions créer un espace de rencontre entre les professionnels, les familles, les amis ou encore simplement les personnes intéressées. Ce journal se construit de points de vue divers sur un sujet particulier afin d'offrir des regards suffisamment larges et variés qui, la soirée du débat venue enrichissent les réflexions.

La première soirée aura lieu **le mercredi 23 avril de 19h15 à 20h45** à la cafétéria de l'OSEO à la rue de l'Industrie 47 à Sion.

Nous espérons vous y retrouver nombreux.

# PERSONNES PSYCHOTIQUES: L'INTEGRATION PAR LE TRAVAIL.

MAIS...  
POURQUOI VOUS  
LEUR EN VOULEZ  
AUTANT ???



## **Pour cette première édition, le thème traité est : La personne psychotique et son rapport au travail.**

S'il existe un trouble dont les manifestations cliniques sont diverses, dont les limites sont difficiles à préciser, les symptômes complexes à décoder, c'est bien celui de la psychose. Toutefois même si elle se présente sous diverses formes, nous avons choisi ici de la penser non pas par ses singularités mais à travers certains symptômes récurrents comme l'altération de la personnalité, les stéréotypies, les angoisses, les délires, les hallucinations, les ruminations, la gestion du stress. Les sujets psychotiques nous interrogent beaucoup et nous posent nombres de questions qui restent souvent sans réponse.

Aujourd'hui où le travail est un facteur quasi identitaire, les interrogations concernant son rôle pour les personnes handicapées sont omniprésentes dans les pratiques des professionnels, dans les questionnements des familles, dans les discussions des politiques, etc. La question du sujet psychotique et de son rapport au travail prend alors toute son sens.

### **En effet, face à certaines problématiques psychiques, nous nous interrogeons ici sur le sens d'utiliser le travail comme vecteur d'intégration et son influence sur la stabilité psychique des personnes psychotiques.**

Nous espérons que les interviews qui vont suivre vous permettront de vous faire une idée des questionnements en jeu et susciteront chez vous une réflexion que vous désirerez partager avec nous lors de notre soirée débat.

**Lucien Panchaud** Psychologue FSP, FOVAHM

Avant de se demander quel travail il faut donner au psychotique, ou mieux encore avant même de se demander si celui-ci peut ou doit travailler, la clinique psychanalytique nous montre que le sujet psychotique est déjà au travail.

## **Ce n'est peut-être pas le travail que nous entendons dans le langage usuel.**

Pour le psychotique, les rapports aux corps et aux autres sont de structures différentes de ceux du névrosé. Le psychotique doit trouver des solutions pour border la jouissance qui envahit son corps et régler son rapport aux autres qui est pris d'emblée du côté de la férocité et de la menace.

Le sujet psychotique a donc déjà fort à faire et la proposition éducative que nous faisons est celle d'un soutien à ce travail primordial.

**Olivier Salamin** Psychologue, psychothérapeute FSP

La psychose est un ensemble de troubles qui envahit la vie de la personne, cela la touche dans sa personnalité et dans ses interactions avec l'environnement.

En partant de son fonctionnement, je lui propose des rituels qui peuvent devenir des repères fixes.

Une personne psychotique n'a pas sa place dans le monde du travail (Bruits, machines, beaucoup de collègues). C'est un cadre trop stimulant pour elle. Cela veut dire qu'il faudrait que ces personnes soient intégrées dans des structures de jour. Il me semble qu'on projette souvent nos propres besoins pour définir la prise en charge de ces personnes. Nous avons beaucoup de difficultés à imaginer leurs besoins. Pour ma part, ils n'ont rien à faire dans une réalité de travail.

## **Des journées ritualisées, oui, mais pas au travers du travail!**

Il faut individualiser la prise en charge en fonction de la tolérance de chaque personne.

**Mirella Baccelli**, Educatrice, FOVAHM

Le travail pour notre fils est une façon de se responsabiliser.  
Il se fatigue facilement car une journée entière de travail c'est difficile pour lui.  
La coupure de midi avec le retour au home est une bonne chose.  
Il peut se reposer. Il supporte mal la pression, il s'excite vite et il perd le contrôle.

Ce serait bien d'avoir une journée de loisirs de plus au milieu de la semaine.  
Cinq jours c'est beaucoup! Maintenant il va à la piscine avec l'atelier, c'est nouveau et ça coupe la semaine. Faire du sport c'est bien pour lui. C'est vraiment une bonne chose, il a besoin de relâcher la pression.

C'est l'accompagnant qui doit le comprendre et pas le contraire.  
Il faut trouver la bonne mesure, mais notre fils est content d'aller à l'atelier.  
Il est content de gagner sa paie : " je travaille et je gagne! "  
Et cela prend tout son sens lorsqu'il le dépense pour aller boire un verre.  
Pour notre fils, il faut que les choses bougent, qu'il puisse faire des apprentissages, qu'il soit occupé. Il faut savoir le prendre et le stimuler avec la bonne mesure.

**C'est comme lorsqu'il jouait dans l'équipe de foot :  
Il ne faisait pas partie du jeu, il évitait le ballon  
et était statique. Mais il faisait partie de l'équipe,  
il criait lorsqu'un but était marqué, il suivait le jeu.**

Il était heureux comme ça.

**Madame et Monsieur Cracco** Parents d'un travailleur, FOVAHM

J'aime faire les patins, c'est facile.  
Je peux travailler seul et ça va vite.  
Je n'aime pas le travail long.

Je commence l'atelier à 9h00, comme ça je me repose le matin. 8h30 c'est trop tôt!  
L'après-midi je commence à 14h30, je fais la sieste, comme ça je suis bien reposé  
et en forme.

## **Je vais travailler parce que c'est la règle. Le travail donne une règle.**

**Christophe Clivaz** Travailleur intégré en atelier protégé, FOVAHM

Travailler ça fait bouger un peu, sortir de la maison. Je n'ai pas choisi mon travail,  
mais je le fais quand-même. Le temps passe comme ça. Parfois, je trouve monotone  
que les choses reviennent toujours. Mais je fais avec la chose et je prends comme  
ça vient.

## **S'il n'y avait pas le travail, ça serait monotone et ça n'irait pas.**

J'ai aussi besoin de coupures et de partir en vacances. Je ne veux pas toujours voir  
les mêmes gens. Je suis resté plusieurs années sans travail, et le temps durait long.  
Maintenant le temps passe vite!

**Claude Pierroz** Travailleur intégré en atelier protégé, FOVAHM

On pense qu'il faut créer l'insertion dans le monde du travail et dans le premier marché. En oubliant parfois, que c'est justement ce marché qui les a mis dehors.

## **L'insertion dans le marché du travail oui, mais est-ce qu'il peut et veut prendre ces personnes?**

Ce retour sur le premier marché ne sera pas possible sans mesures d'accompagnement importantes qui permettent de réduire la part non productive de la personne. Pour cela, il faut essayer d'aller plus loin en utilisant une plateforme d'accompagnement en atelier qui permet de rejoindre ce premier marché. Nous pouvons dès lors utiliser les ateliers d'occupation comme base arrière afin de sortir les personnes du premier marché dans les moments difficiles. Sinon vous risquez de perdre tout le bénéfice accumulé jusque-là par l'intégration. Tout cela implique donc que les personnes puissent travailler à leur niveau et puissent bénéficier d'un va-et-vient entre le premier marché et les ateliers protégés. Dans le fond nous sommes au service de qui ? Quelle est la finalité de ce qu'on fait ? Et comment y répondre au mieux ?

## **Nous ne voulons pas le travail pour le travail, mais le travail au service de la personne.**

Ici au niveau cantonal, on essaie de proposer une démarche: on pose un principe de base, mais la priorité de toute mesure doit être mise sur la personne en situation de handicaps, ses besoins actuels et futurs.

## **Le travail est le moyen d'intégration et de reconnaissance sociale le plus important qu'on ait.**

**Simon Darioli** Chef du service cantonal de l'action sociale, Valais

On a pour habitude professionnelle chez IPT de peu s'occuper de l'étiquette et du diagnostic. Ce sont les répercussions et les limitations qui sont importantes, quelles qu'en soient les origines. Il est important d'avoir une personne de référence et de créer des repères afin d'éviter l'angoisse, la panique ou autre.

A partir du moment où la personne est stabilisée médicalement, le travail devient essentiel, il est important de pouvoir offrir à la personne la possibilité de retourner à l'économie, mais pas à n'importe quel prix. Pour moi, à partir du moment où on peut lui offrir cela, je suis d'avis qu'il faut tenter le coup car c'est un vecteur important d'intégration. Qu'est ce que tu fais dans la vie, c'est quand même une des premières questions qu'on pose quand on croise quelqu'un. Si ce risque est dosé et maîtrisé, si on l'évalue bien, je pense que c'est ok.

**Quant à savoir si le travail est un moyen ou une finalité, pour nous le travail se situe plutôt dans une optique de finalité. Le travail va permettre de maintenir une certaine stabilité.**

Toutefois, je pense que ça peut aussi être un facteur de risque et d'instabilité. Pour chacun d'entre nous changer de boulot ce n'est pas facile, pour ces personnes là encore plus. Dans un premier temps le mobile va vaciller mais à terme, je pense que le job est un ancrage supplémentaire qui va ajouter à la stabilité de la personne.

Ces personnes représentent un quart de nos intégrations au sein d'IPT Valais avec un taux de réussite aux alentours de 30%.

**Jean-Luc Rahir** Président Intégration Pour Tous, Valais

## **Thérapies, loisir ou travail, ce sont des outils d'accompagnement. Pour nous c'est du pareil au même.**

Le travail est un outil qui peut servir à la socialisation, à donner un rythme et des points de repères. Ce qui importe c'est le rythme, si il y a un décalage et que la personne n'arrive pas à comprendre, elle est tout de suite dans la panique et l'angoisse.

Il n'y a pas un modèle type, à nous de trouver le modèle qui va convenir et l'adapter. Il y a besoin d'un lâcher prise.

Ce n'est pas un problème de compétences, mais simplement, que les personnes psychotiques nous emmènent toujours où elles veulent. L'important ce n'est pas quoi, mais comment! Grâce au cadre, nous pouvons leur donner des conventions face à leurs gestes déplacés. Quelle réponse donnons-nous à quelqu'un qui nous montre son angoisse à travers le symptôme ?

## **Cela pourrait être du boulot mais dans tous les cas pas dans une logique de production.**

Le travail ca peut leur donner un rythme. Il y a une identification valorisante, proche de la normalité.

**Bernard Gay** Responsable d'une unité de vie, Cité du Genévrier, Saint-Légier



FONDATION VALAISANNE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPEES MENTALES

### **Comité de Rédaction**

Micheline Perruchoud • Jean-Marie Philipin • Guy Fournier • Lucien Panchaud

**Les opinions émises dans ce journal n'engagent que leurs auteurs.**

POINTS **DE VUE** N°1 Mars 2008